

OFFICE DE LA POPULATION

Téléphone direct : 021 781 07 40

E-mail : controle.habitants@savigny.ch

Démarche pour une carte d'identité

- **Présence de l'enfant requise**
- **Apporter 1 photo passeport conforme (cf. instructions carte d'identité)**
- **Fr. 35.00**

| Situation Familiale | Présence de l'enfant requise | Documents à présenter |
|-------------------------------|--|--|
| Parents mariés | Les deux parents ou l'un des deux parents | <ul style="list-style-type: none">• Certificat de famille• Document d'identité de l'un des deux parents |
| Parents séparés | Les deux parents ou l'un des deux parents avec une procuration et copie du document d'identité du parent absent | <ul style="list-style-type: none">• Certificat de famille• Document d'identité du parent présent• Copie du document d'identité du parent absent (ou document de séparation avalisé avec mention du droit de garde) |
| Parents divorcés | <p>Si la garde de l'enfant est avec l'autorité parentale pour un seul parent, le parent concerné doit être présent.</p> <p>Si l'autorité parentale de l'enfant est conjointe, présence des deux parents ou de l'un des deux parents muni d'une procuration et d'une copie du document d'identité du parent absent.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Jugement de divorce définitif et exécutoire de l'autorité parentale |
| Parents pacsés | Les deux parents ou l'un des deux parents muni d'une procuration et copie du document d'identité du parent absent | <ul style="list-style-type: none">• Certificat de famille |
| Parents en concubinage | La mère de l'enfant ou du père de l'enfant avec une procuration du parent absent avec une copie de son document d'identité | <ul style="list-style-type: none">• Acte d'origine de la mère |
| Parents mineurs | La mère de l'enfant et du représentant légal de la mère | <ul style="list-style-type: none">• Certificat de famille• Document d'identité de la mère et du représentant légal de la mère |

Ouverture :

matin :

après-midi:

tous les jours de 8 h.30 à 11 h.30

jeudi de 13 h.30 à 19 h.00